

## Programme

### **CABRI – Événement virtuel d'apprentissage et d'échange entre pairs sur les risques que représentent les passifs éventuels et les PPP pour les budgets nationaux en Afrique pendant la pandémie de COVID-19**

Les 22 et 23 septembre 2020

Les passifs éventuels (ou passifs conditionnels) deviennent une source importante de risques budgétaires sur le continent africain, qui a été aggravée par l'impact de la pandémie de COVID-19, en raison de la détérioration rapide de la situation budgétaire des gouvernements. Malgré les efforts déployés pour renforcer les capacités de gestion et de suivi (contrôle) des passifs éventuels, les risques ont augmenté et les créances menacent maintenant le fisc. Les finances publiques sont soumises à de fortes pressions, qui sont aggravées par les positions de la dette plus importantes et plus risquées, par une augmentation des coûts d'emprunt ainsi que par les risques que représentent les passifs éventuels. L'atelier permettra de mieux comprendre les problèmes sous-jacents, tels que la mauvaise gouvernance, l'incertitude des politiques, les mandats non financés, l'ingérence politique, etc., auxquels sont confrontés les entreprises d'États (EE) en difficulté financière, qui pourraient mener à une approche plus holistique et stratégique pour relever ces défis.

<b>Mardi 22 septembre 2020</b>	
11h00 à 11h15	<b>Mot de bienvenue et allocution d'ouverture prononcés par Neil Cole, Secrétaire exécutif de CABRI</b>
<b>Séance 1</b> 11h15 à 12h00	<b>Débat de spécialistes sur les ressources publiques limitées, après la COVID-19</b>  Une réunion-débat entre des représentants de ministères des Finances et des Budgets, d'entreprises d'État et de la Banque africaine de développement  <b>Objectif :</b> Discuter (i) des raisons pour lesquelles le risque budgétaire associé aux passifs conditionnels a augmenté au cours des dernières années ; ii) de l'impact des renflouements et des injections de capitaux sur la dette publique ; et, iii) de la question de savoir si les gouvernements seront en mesure, après la pandémie de COVID-19, de continuer à soutenir les EE en difficulté financière ; et, (iv) des options disponibles pour s'occuper des EE en difficulté financière.  <b>Membres du panel :</b> Neil Cole – Secrétaire exécutif de CABRI ; Mlle. Amy Dione, Directeur général, Bureau du Budget de la Fédération, ministère du Budget et de la Planification nationale du Nigéria ; Mike Salawou – Chef de la division Infrastructure et Partenariats en charge de la préparation et de la coordination des efforts de partenariats public-privé, Banque africaine de développement, et, Andre Pillay, ancien chef de la division de la Trésorerie nationale sud-africaine chargée d'ESKOM à ESKOM et actuellement chef de la division de la Trésorerie nationale sud-africaine chargée de Telkom.  <b>Modératrice :</b> Fifi Peters, journaliste spécialisée en finances, Afrique du sud
<b>Séance 2</b> 12h00 à 13h00	<b>Entités publiques en difficulté financière</b>  La plupart des entités publiques en Afrique connaissent des difficultés financières ou ne peuvent survivre sans garantie ou soutien de l'État. Quel est donc le problème sous-jacent, pourrait-il s'agir d'un problème de gestion, de surveillance, de mandats non financés, de décisions de politiques coûteuses, de corruption ou du fait qu'elles



	<p>n'alignent pas leurs projets sur les plans nationaux de développement ? Comment le gouvernement peut-il améliorer la valeur de ses actions ? Quelle est la volonté ou la capacité ultime du gouvernement et des politiciens de faire face à ces défis, en prenant des décisions financièrement viables ou en tenant la direction des EE responsable de ses actes ?</p> <p><b>Objectif</b> : Mieux comprendre les raisons de la détérioration de la qualité des bilans des EE, malgré l'émission de garanties supplémentaires, ainsi que les raisons de l'augmentation des risques courus par le gouvernement.</p> <p>Présentation sur : Comment l'ingérence politique, la faible gouvernance et le manque de leadership, ont conduit plusieurs entreprises d'État en Afrique du Sud à être considérées comme des entreprises qui marchent, en dépit de plusieurs renflouements et injections de capitaux par l'État : - <b>Anthony Julies</b>, Consultant auprès de CABRI (ancien Directeur général adjoint - Division « Gestion des actifs et des passifs » (GAP) à la Trésorerie nationale sud-africaine) (20 minutes)</p> <p>Intervenant – Fritz Bachmair – Expert international en finances publiques, Banque mondiale (10 minutes)</p> <p>Discussion ouverte (30 minutes)</p> <p><b>Facilitateur</b> : Mkhulu Maseko (Directeur « Risques de crédit », GAP, Trésorerie nationale sud-africaine)</p>
13h00 à 13h15	Pause
<b>Séance 3</b> 13h15 à 14h15	<p><b>Renforcer la gestion des passifs conditionnels en Afrique de l'Ouest et remédier à ses faiblesses</b></p> <p>Ces dernières années, plusieurs événements, organisés par CABRI et d'autres organisations, pour aider les pays africains à renforcer cette gestion et à remédier à ses faiblesses, ont mis l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• l'élaboration et la mise en œuvre de cadres juridiques appropriés de gestion des passifs éventuels ;</li><li>• la création d'un sous-comité chargé de superviser la gestion des passifs éventuels ;</li><li>• l'introduction de la garantie et des honoraires de rétrocession ;</li><li>• la détermination des limites lorsque des garanties sont émises ;</li><li>• la divulgation et le développement d'une base de données sur les passifs éventuels à la fois explicites et implicites ;</li><li>• l'émission prudente de garanties– surtout à des fins d'infrastructure ;</li><li>• l'évaluation et le suivi des passifs éventuels.</li></ul> <p><b>Objectif</b> : Quelles sont les expériences nationales dans la région et les enseignements que les pays en ont tiré, lors de la mise en œuvre d'une meilleure gestion des passifs éventuels et de l'amélioration de la surveillance exercée sur les entités publiques, et, quels sont les succès que connaît la région, ainsi que les défis et les lacunes auxquels elle doit faire face.</p>



	<p>Présentation sur : Les expériences de l’Afrique de l’Ouest - les enseignements tirés lors du renforcement des dispositions institutionnelles, du suivi et de la gestion des passifs conditionnels- par <b>M. Rodolphe BANCE</b>, ancien conseiller technique auprès du Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Burkina Faso et actuellement consultant auprès de la Banque mondiale sur les réformes de la GFP. (20 minutes)</p> <p>Intervenant - Pemaud Justin KOUASSI, Direction de la Dette Publique et des Dons, Côte d’Ivoire (10 min)</p> <p>Discussion ouverte (30 min)</p> <p><b>Facilitateur</b> : Adrien Diouf, Directeur général de l’AGENCE UMOA-titres (AUT)</p>
14h15	<i>Fin de la 1<sup>re</sup> journée</i>

### Mercredi 23 septembre 2020

11h00 à 11h10	Messages clés de la première journée
<b>Séance 4</b> 11h10 à 12h10	<p><b>Les risques budgétaires que représentent les passifs conditionnels pour les budgets nationaux des pays d’Afrique de l’Est et d’Afrique australe</b></p> <p>Du fait de la détérioration des situations budgétaires et des vulnérabilités accrues de la dette publique, après la pandémie de COVID-19, les gouvernements d’Afrique subsaharienne ont beaucoup de mal à mettre en œuvre une politique budgétaire pour faire face à la crise de la COVID-19 et soutenir les EE en difficulté.</p> <p><b>Objectif</b> : Comprendre comment les pays de la région gèrent leur budget national afin de faire face aux risques budgétaires que représentent les passifs éventuels pour les budgets nationaux, après la pandémie de COVID-19.</p> <p>Présentation sur : Les risques que représentent les passifs éventuels et les PPP pour les budgets nationaux de la région par <b>Dr Dunstone Ulwodi</b> – Assistant directeur, Gestion de la dette publique, Trésorerie nationale, Kenya (20 minutes)</p> <p>Intervenant : <b>Josephine Tito</b>, Directrice de programmes, Gestion de la dette, à l’Institut de Gestion Macroéconomique et Financière d’Afrique Orientale et Australe (MEFMI) (10 minutes)</p> <p>Discussion ouverte (30 minutes)</p> <p><b>Facilitateur</b> : Johan Krynauw, Responsable du programme « Gestion de la dette publique » à CABRI</p>
12h10 à 12h25	<i>Pause</i>
<b>Séance 5</b> 12h25 à 14h00	<p><b>Table ronde sur le projet de document de synthèse et la voie à suivre</b></p> <p>Les participants seront divisés en de plus petits groupes virtuels (francophones et anglophones) et discuteront du projet de document de synthèse sur les principales conclusions et sur la voie possible à suivre quant à la manière dont ils appliqueront, ce qu’ils ont appris, et, l’approche qu’ils suivront, pour relever les défis liés à la gestion des passifs éventuels et à la surveillance des EE ainsi que les risques ultimes</p>



	<p>que représentent les passifs éventuels pour le gouvernement et le fisc, dans leur pays respectifs.</p> <p><b>Objectif</b> : Fournir des contributions et des recommandations au projet de document de synthèse pour publication et distribution aux participants, en tant que guide pour les pays africains sur leur fonction de surveillance et de gouvernance des EE et à l'élaboration d'une approche holistique et stratégique en matière de financement des infrastructures du secteur public.</p> <p>Discussion sur le document de synthèse (1 heure)</p> <p>Rétroaction (30 minutes)</p> <p><b>Facilitateur</b> : Johan Krynauw (CABRI)</p>
14h00	La voie à suivre et clôture de l'atelier

Cet atelier a été rendu possible grâce à l'aimable assistance de la Banque africaine de développement.



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT  
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP